

SÉNAT



Jack RALITE

ancien ministre, sénateur honoraire
maire honoraire d'Aubervilliers
2, rue de la Commune de Paris 93300 AUBERVILLIERS

République Française

Aubervilliers, le 20 mai 2016

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Je vous écris à propos d'une injustice grave qui concerne la ville d'Aubervilliers.

Je le fais comme citoyen depuis 63 ans de cette ville populaire dont j'ai été maire 19 années.

Voici ce dont il s'agit.

En 2005, la France espérait vivement recevoir à Paris les Jeux Olympiques de 2012. Aubervilliers fut rapidement sollicitée par le Comité de Candidatures pour accueillir sur son territoire, après une étude scrupuleuse, la piscine olympique toute proche du Stade de France.

Bien sûr, Aubervilliers accepta avec enthousiasme et il y eut beaucoup de joie dans la population d'Aubervilliers, notamment ses sportifs fort nombreux et sa jeunesse.

Le Conseil Municipal unanime vota dans ce sens, sans cesse renouvelé quelle que soit sa composition politique.

Le projet fut confirmé par la Présidence de la République et le Gouvernement d'alors. Tout allait très bien, même s'il était regrettable qu'Aubervilliers ne soit jamais associée à quelque délibération que ce soit concernant la piscine.

Mais la piscine ne connaîtrait pas la même triste aventure qui arriva à deux projets antérieurs, un vélodrome sur le Fort d'Aubervilliers, lui-même ayant succédé à un hôpital. Je me souviens à propos de l'hôpital d'une très grande manifestation sur le site.

La piscine donc était garantie. C'était une politesse méritée et très satisfaisante.

Il est vrai que le projet était soutenu par la Présidence de la République et le Gouvernement, par la députée Elisabeth Guigou, la sénatrice Evelyne Yonnet-Salvator, le député européen Patrick Le Hyaric et le Président du Conseil Départemental du 93 Stéphane Troussel.

Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers de 2008 à 2014, fut reçu à l'Élysée par votre conseiller, Thierry Rey, confirmant la position favorable de l'État.

Depuis, Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune, Didier Paillard, maire de Saint-Denis, ont contresigné une lettre avec Mériem Derkaoui, maire d'Aubervilliers, pour s'assurer de la bonne marche du dossier.

Pascal Beaudet, réélu maire en 2014, a fait des interventions de même nature.

Bref, cette question était unanimement confirmée quand tout à coup et sans que la maire d'Aubervilliers fut informée, nous avons appris par des indiscrétions que le 5 mai dernier, la Direction du Comité de Candidatures avait décidé qu'il en serait autrement.

L'argument se résume à un soi-disant déficit de superficie qui ne tient pas.

Ainsi est bafoué un engagement solennel partagé par toutes les sensibilités. Aucune réunion, aucun courrier, même pas un coup de téléphone n'ayant sollicité l'avis de la maire d'Aubervilliers.

C'est, pour parler comme Péguy, une grande « impolitesse » qui blesse la ville d'Aubervilliers. C'est le contraire absolu de la démocratie. C'est une pratique discrétionnaire, un déni de concertation. J'ose dire, Monsieur le Président, qu'il y a là quelque chose de l'ordre de l'outrage. Nous ne sommes pas une fierté mal placée, tout simplement nous reprenons les mots de Prévert qui chantait à propos de cette pratique « qu'elle jette sur le pavé les pauvres dés de la misère, les simples rêves des ouvriers, des ouvriers d'Aubervilliers ».

Je veux vous dire aussi que pour tenter de désamorcer notre colère, on nous parle de compensation (la piscine avait été une compensation du vélodrome). Vous l'avez deviné, je suis avec tous les aubervillariens pour le droit, pas pour la compensation, c'est-à-dire une charité, « une charité c'est très gentil, mais qu'est-ce que c'est ! expliquez-moi ? » chantait Ferré. On doit sortir de cette impasse, de cette démocratie bloquée.

Votre fonction vous le permet. Vous avez la possibilité de faire un vrai geste constructif en réaffirmant la piscine olympique à Aubervilliers.

Aubervilliers est une ville dont la population a une moyenne de ressources mensuelles particulièrement faible. La considérer humainement ce n'est pas traiter les pauvres dans l'homme, mais l'homme dans le pauvre. C'est renoncer de qualifier une population comme subordonnée, alors qu'elle participe à un travail de construction. Aubervilliers appartient à

cette « immense minorité » comme dit le poète Miguel Torga. Il faut la traiter à hauteur d'homme.

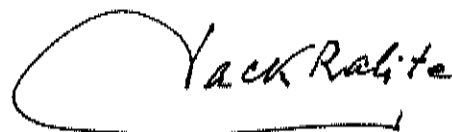
Monsieur le Président, je me résume, soyez celui qui confirme la piscine olympique à Aubervilliers comme elle était prévue depuis 11 ans.

Permettez-moi d'ajouter ce que propose la maire d'Aubervilliers en disant : « Chose promise chose due ». Mais si le Comité de Candidatures s'acharnait sur sa position présente alors nous proposerions un nouvel emplacement sur le Fort d'Aubervilliers. C'est là que devaient s'installer le vélodrome et avant lui l'hôpital. Mettons-y la piscine olympique, il y a amplement la superficie, les terrains sont déjà propriété d'Etat et le lieu, au carrefour de 4 villes de banlieue (Aubervilliers, Pantin, La Courneuve, Bobigny), bien connu des parisiens grâce au théâtre équestre Zingaro, bref d'intérêt métropolitain sur la RN2, est doté d'une station de métro. Il y a là, pour le bonheur des sportifs, pour accueillir magnifiquement ceux de l'étranger, une solution alternative de très grande qualité à Aubervilliers.

J'espère profondément, Monsieur le Président, que vous continuerez à nous donner votre appui. Votre attitude maintenue servirait le beau et le bien et constituerait un mieux pour Aubervilliers et son voisinage.

En vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à ce courrier,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de mon profond respect.

A handwritten signature in black ink, reading "Jack Ralite". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial "J" that loops back under the name.

Jack RALITE